



MUNICIPALITE DE SONVILIER

Place du Collège 1 2615 Sonvilier

**FAC**

**27 octobre 2023**

---

### **ECLAIRAGE PUBLIC DE LA ROUTE CANTONALE**

Avec les localités de Tramelan, Bévillard, Prêles, Nods et Cormoret, la Commune de Sonvilier participera au projet pilote du Canton de Berne, en collaboration avec l'association Jura bernois.Bienne, quant à la réduction de l'éclairage public des routes cantonales.

L'éclairage de la route cantonale sera réduit à son strict minimum, et en continu, durant la période d'extinction des routes communales de 0h30 à 5h30 entre le 29 octobre 2023 et 31 mars 2024. Pour des raisons de sécurité, les passages piétons resteront éclairés à 30% de la puissance maximale, également en continu. En-dehors de cette plage nocturne, le profil d'éclairage actuel des routes cantonales sera maintenu.

Une information commune au Canton de Berne et de Jura bernois.Bienne sera publiée dans la presse.

Sonvilier, 27 octobre 2023

Conseil communal